

MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED (R408) - TRAVAIL EN HAUTEUR : PORT DU HARNAIS

Lieu de formation

BTP CFA Sarthe

15, rue du Ribay
72018 - Le Mans Cedex 2

Public concerné

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied (de hauteur inférieure à 24 mètres) conformément à la notice technique du fabricant et ne nécessitant pas de note de calcul, pour réaliser les travaux de sa propre activité professionnelle et à utiliser cet échafaudage

Effectif

MINI : 3 stagiaires

MAXI : 8 stagiaires

Prérequis

- > Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- > Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges, ...)
- > Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R 4624-23 du Code du travail
- > Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

Durée / dates

5 jour(s) - 35 heures

Session 1 : Du 03/07/2023 au 07/07/2023

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Coût de la formation

1050€ nets de taxe

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- > C1 - Se situer et être acteur de la prévention des risques
- > C2 - Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- > C3 - Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- > C4 - Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- > C5 - Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied
- > P1 - Utiliser un harnais lors de travaux en hauteur en appliquant les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
- > P2 - Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection adaptés
- > P3 - Vérifier et préserver son harnais de sécurité et les systèmes antichute

CONTENU

- > Les enjeux de la prévention
- > Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- > La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- > Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- > L'exploitation de la notice du fabricant
- > La préparation du montage
- > Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied
- > Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- > La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- > Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- > L'examen d'adéquation
- > L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- > L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- > Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- > Travail en hauteur - port du harnais



Matériel à prévoir pour la formation

Équipements de Protection Individuelle
Un crayon pour la prise de notes

Infos et inscription

Nathalie CHESNE
02 43 39 98 49
nathalie.chesne@btpcfa-pdl.com
www.btpcfa72.com

MODALITES PEDAGOGIQUES

Encadrement pédagogique : Frédéric RAIMBAULT, qualifié(e) et expérimenté(e) en formation échafaudages de pied (R408)

Moyens matériels : salle équipée d'un vidéoprojecteur, plateforme technique, caisses à outils

Moyens pédagogiques : des retours d'expérience, des apports théoriques, des mises en situation pratique en atelier

Suivi pédagogique : sans objet

SUIVI ET EVALUATION

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : questionnaire, réalisations pratiques

Sanction : Attestation de formation

